



# PORTE-PAROLE NATIONAL DE LA PROFESSION DENTAIRE

L'Association dentaire canadienne (ADC) est le porte-parole de la profession dentaire au Canada. Elle se consacre à la promotion d'une santé buccodentaire optimale ainsi qu'à l'avancement et au leadership de la profession.

Fondée en 1902, l'ADC est une fédération réunissant les associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente les dentistes des quatre coins du pays.

Avec plus de 21 000 dentistes titulaires d'un permis d'exercice qui travaillent dans plus de 16 000 cabinets – dont la plupart sont des entreprises de petite taille –, la profession dentaire constitue une partie importante du secteur des soins de santé au Canada.

*« La santé buccodentaire fait partie de la santé générale. Une bouche saine permet de manger, de parler et de sourire sans douleur, ce qui contribue au bien-être physique, social et mental. Une bouche en santé aide à profiter de la vie. »*

Durant les Journées sur la Colline de cette année, les personnes représentant l'ADC espèrent discuter :

- des progrès des femmes en médecine dentaire et de l'évolution du profil du personnel dentaire
- de la pénurie croissante d'assistants et d'assistantes dentaires et de l'incidence de leur rareté sur la prestation de soins
- de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'investir dans les soins dentaires, surtout dans des programmes provinciaux et territoriaux ciblés déjà en place qui assurent des soins aux personnes qui en ont le plus besoin
- de l'importance d'une bonne santé buccodentaire pour les personnes dans les établissements de soins de longue durée.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

**L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.**

**Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :**

**Michel Breau**  
Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance  
Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553



# FEMMES EN MÉDECINE DENTAIRE : LE PROFIL EN ÉVOLUTION DU PERSONNEL DENTAIRE

- Jusque dans les années 1970, la médecine dentaire était surtout l'apanage des hommes, les femmes occupant principalement des rôles de soutien, comme ceux d'assistantes dentaires et d'hygiénistes dentaires.
- La situation a considérablement changé au cours des dernières décennies. En 2021, quelque 40 % des dentistes au Canada étaient des femmes, et la parité entre les sexes devrait être atteinte d'ici 2035.
- Depuis 2010, la majorité des personnes qui étudient maintenant dans les facultés de médecine dentaire en Amérique du Nord sont des femmes.
- Le secteur dentaire dans son ensemble a cependant encore des progrès à faire pour briser les stéréotypes traditionnels liés au genre. Par exemple, en 2021, 98 % des postes d'hygiénistes dentaires et 99 % des postes d'assistance dentaire étaient occupés par des femmes.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

**L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.**

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

**Michel Breau**

Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance

Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553

## Femmes en médecine dentaire : le profil en évolution du personnel dentaire

### Faits marquants de la présence des femmes en médecine dentaire au Canada :

- **Emma Gaudreau Casgrain** a suivi une formation de dentiste auprès de son mari avant de devenir diplômée du Collège des dentistes du Québec (future Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill). Elle a obtenu son permis d'exercice en 1898 et a été la première femme à exercer la médecine dentaire au Québec.
- C.L. (Caroline Louisa) **Josephine Wells** a été admise au Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario pour pouvoir reprendre le cabinet de son mari. Elle a obtenu son diplôme en 1893 et a commencé à exercer en Ontario avant d'obtenir son doctorat en 1899.
- Plus d'un siècle plus tard, en 2008, la **Dre Deborah Stymiest** est devenue la première femme à assumer la présidence de l'Association dentaire canadienne (ADC), après avoir été présidente de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration de l'ADC.

### L'ADC aura l'honneur de compter sur deux femmes pour présider ses destinées durant les deux prochaines années :

- la **Dre Lynn Tomkins**, de Toronto, est devenue récemment la deuxième femme à occuper la présidence de l'ADC, après avoir été présidente de l'Association dentaire de l'Ontario et avoir siégé au conseil d'administration de l'ADC
- l'an prochain, la **Dre Heather Carr**, de Halifax, lui succédera. Actuellement présidente désignée de l'ADC, la Dre Carr a déjà présidé l'Association dentaire de la Nouvelle-Écosse et siégé au conseil d'administration de l'ADC.



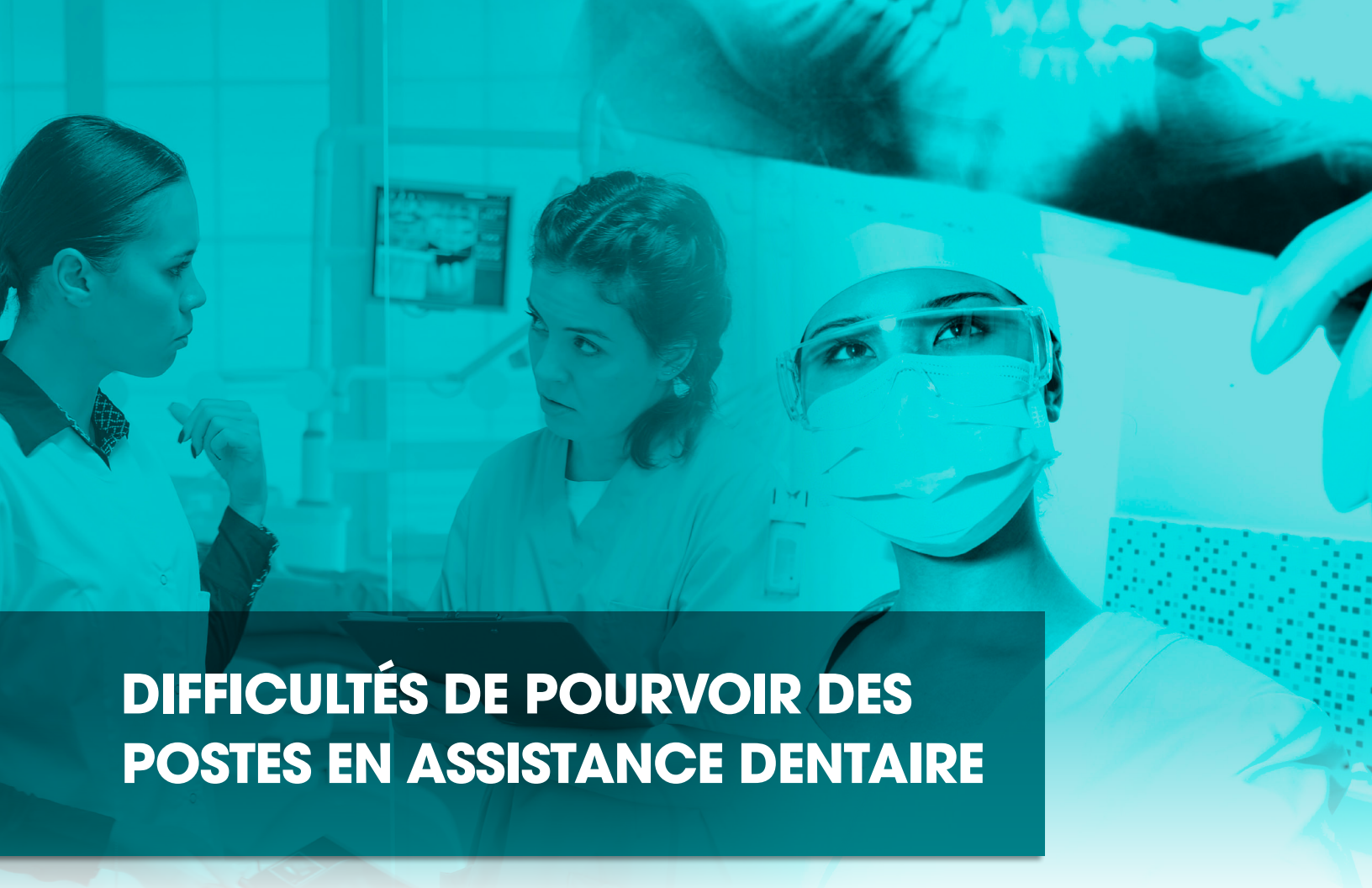
*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

**Michel Breau**

Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance

Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553



# DIFFICULTÉS DE POURVOIR DES POSTES EN ASSISTANCE DENTAIRE

Les assistantes dentaires jouent un rôle névralgique dans le cabinet dentaire. Lors de votre dernier rendez-vous chez le dentiste, il y a fort à parier qu'une assistante dentaire a posé votre digue dentaire, a pris vos radiographies et vous a expliqué votre plan de traitement ou les consignes à suivre après le traitement. En plus de veiller au bon fonctionnement du cabinet dentaire, elles offrent une « deuxième paire de mains » bien essentielles aux dentistes durant la plupart des interventions dentaires, qu'il s'agisse d'une obturation, d'une extraction ou d'un traitement de canal.

Aujourd'hui, la majorité des assistantes dentaires au pays sont agréées. Elles ont suivi une formation de niveau collégial, ont réussi un examen national et – dans la plupart des provinces – sont inscrites ou agréées auprès d'un organisme de réglementation. Dans la Classification nationale des professions du gouvernement fédéral qui vient d'être révisée à la fin de 2021, les assistantes dentaires ont été classées pour la première fois parmi les professions requérant des qualifications.

Les cabinets dentaires ont depuis longtemps de la difficulté à recruter et à retenir en poste des assistantes dentaires. Même avant la pandémie de COVID-19, il y avait une pénurie d'assistantes dentaires qui fait en sorte que les cabinets peinent à répondre aux besoins buccodentaires de la population. En 2019, 36 % des cabinets cherchaient à pourvoir des postes d'assistantes dentaires. Au cours de la dernière décennie, la proportion du nombre de nouvelles assistantes dentaires agréées par rapport au nombre de dentistes entrant sur le marché du travail a diminué de plus de la moitié, passant de plus de 3 : 1 à près de 1 : 1.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre..*

**L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.**

**Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :**

**Michel Breau**

**Responsable des efforts de sensibilisation et de la gouvernance**

**Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553**

## Difficultés de pourvoir des postes en assistance dentaire

Vu les avancées continues de la technologie en milieu dentaire et le resserrement des mesures de prévention des infections, il est plus important que jamais de pouvoir compter sur des assistantes dentaires agréées, à défaut de quoi les cabinets sont contraints de faire des choix difficiles, comme reporter des rendez-vous ou raccourcir leurs heures d'ouverture.

Les facteurs ayant contribué à cette pénurie varient d'une région à l'autre, mais comprennent notamment :

- l'absence de programmes de formation en assistance dentaire dans les établissements postsecondaires
- une rémunération et des avantages sociaux qui ne sont pas concurrentiels
- des préoccupations liées au milieu du travail qui touchent par exemple à la santé mentale et au bien-être, à des contraintes ergonomiques et au manque de souplesse des horaires de travail
- des cadres législatifs différents dans chaque compétence.

Dans une volonté de pallier ces préoccupations, l'Association dentaire canadienne a renouvelé sa collaboration avec l'Association canadienne des assistant.e.s dentaires. Ensemble, les deux organismes ont créé le projet *Building the Professional Dental Assisting Workforce of the Future* qui vise à :

- offrir une formation en santé mentale et bien-être au personnel des cabinets dentaires et en ressources humaines aux dentistes et aux gestionnaires des cabinets
- élaborer un programme certifié d'études en ligne en assistance dentaire afin d'améliorer l'accès à la formation dans ce domaine, en particulier pour les personnes qui vivent en région rurale ou éloignée ou qui font déjà partie du personnel non formé du secteur dentaire
- concevoir des plans d'action pour favoriser la mobilité interprovinciale des assistantes dentaires ainsi que l'intégration des personnes immigrantes au domaine de l'assistance dentaire.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

Michel Breau

Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance

Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553

# INVESTISSEMENTS FÉDÉRAUX DANS LES SOINS DENTAIRES

## État de la santé buccodentaire au Canada

La plupart des Canadiens et des Canadiennes ont la chance d'avoir une bonne santé buccodentaire. Près de 75 % de la population consultent annuellement un dentiste, un pourcentage plus élevé que dans des pays comparables, tels les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

Dans l'ensemble, quelque 67 % des personnes au Canada peuvent compter sur un régime d'assurance dentaire, qui est bien souvent financé par leur employeur, pour payer leurs soins. De plus, 70 % de ces personnes ont indiqué qu'elles auraient du mal à payer leurs soins dentaires si cette couverture cessait.

Néanmoins, il reste encore du travail à faire pour que toute la population jouisse d'une bonne santé buccodentaire, surtout dans les communautés autochtones et rurales. **Pour cette raison, l'Association dentaire canadienne a toujours soutenu les efforts de tous les ordres de gouvernement en vue d'améliorer la santé buccodentaire de la population et l'accès à des soins dentaires.**

## Programmes provinciaux et territoriaux

Chaque province et territoire du Canada a ses propres programmes pour répondre aux besoins buccodentaires de ses habitants, surtout les collectivités et groupes négligés, comme les enfants, les aînés, les personnes handicapées, les Autochtones, les personnes racisées et les familles à faible revenu.

Ces programmes varient d'un bout à l'autre du pays, ce qui en complique l'accès. Par exemple :

- **Universalité** : Terre-Neuve a un programme universel de soins dentaires pour tous les enfants de 12 ans et moins, mais aucun programme pour les aînés.
- **Protection** : Bien que le Québec ait un programme de soins dentaires pour tous les enfants de moins de 10 ans, il ne couvre pas les soins préventifs tels que les nettoyages et, dans certains cas, il limite le type de matériau d'obturation à utiliser, sans égard à l'avis du dentiste.
- **Coûts** : En Ontario, les programmes remboursent moins de 40 % des honoraires prévus au guide des honoraires pour les traitements, alors que les frais généraux pour fournir le traitement dépassent de plus en plus les 70 %.

L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée..

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

Michel Breau

Responsable des efforts de sensibilisation et de la gouvernance

Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553



*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

## Investissements fédéraux dans les soins dentaires

- **Limites** : Bien que l'Alberta ait un programme de soins dentaires pour adultes à faible revenu, les adultes célibataires qui veulent en profiter doivent gagner moins de 16 580 \$ par an, ce qui équivaut à travailler environ 20 heures par semaine au salaire minimum.

Dans une large mesure, bon nombre de ces problèmes découlent d'un sous-financement chronique de ces programmes, qui dépendent presque exclusivement des provinces et des territoires.

### Investissements prévus dans le budget de 2022 pour les soins dentaires

**L'ADC se réjouit que le gouvernement fédéral se soit engagé, dans le budget de 2022, à investir 5,3 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'accès aux soins dentaires. Nous avons hâte de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral pour que cet investissement porte le plus de fruits possible pour la santé buccodentaire de la population canadienne. Pour cette raison, nous recommandons fortement que ces fonds soient affectés aux programmes déjà en place dans les provinces et les territoires.**

Il sera important de veiller à ce que ces nouveaux investissements ne perturbent pas l'accès aux soins pour les deux tiers des Canadiens ayant déjà une assurance dentaire, que ce soit par l'entremise d'un programme provincial ou territorial ou d'un régime dentaire financé par leur employeur.

### Autres éléments à envisager

- **Prévention** : Au-delà des régimes de soins dentaires, d'importantes mesures préventives peuvent favoriser la santé buccodentaire de la population. Ces mesures comprennent des investissements dans des régimes de santé publics et des programmes dentaires en milieu scolaire qui offrent, par exemple, des cours d'hygiène buccodentaire, des vernis et des rinçages fluorés et même des scellants dentaires. Aussi, la fluoruration de l'eau municipale est reconnue depuis longtemps comme une mesure clé pour réduire la carie dentaire, en particulier chez les enfants. Malheureusement, le Canada accuse un retard important par rapport aux États-Unis quant au pourcentage de la population ayant accès à de l'eau potable fluorée (73 % aux États-Unis contre 45 % au Canada).
- **Premières Nations et Inuits** : Près d'un million d'Autochtones et d'Inuits sont déjà admissibles à une couverture dentaire par le programme des Services de santé non assurés (SSNA) du gouvernement fédéral. Bien que ce programme se compare avantageusement à bien des programmes provinciaux et territoriaux, la population à laquelle il s'adresse continue d'être confrontée à des obstacles financiers et autres pour atteindre et maintenir une bonne santé buccodentaire et pour avoir accès à des soins dentaires. Cela est tout particulièrement le cas pour les personnes vivant en région rurale ou éloignée, où il peut y avoir des conditions socioéconomiques et environnementales qui contribuent à une mauvaise santé buccodentaire et où il peut être difficile d'obtenir des soins dentaires. En plus d'investissements dans les besoins en santé buccodentaire de la population en général, l'ADC encourage le gouvernement fédéral à examiner les mesures qu'il peut prendre pour investir dans la santé buccodentaire des Autochtones et des Inuits.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

Michel Breau  
Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance  
Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553



# SOINS BUCCODENTAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Les personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée sont confrontées à des problèmes de santé uniques. La pandémie de COVID-19 l'a clairement montré.

**La santé buccodentaire est un élément essentiel de la santé globale.** Pour cette raison, l'Association dentaire canadienne (ADC) demande depuis longtemps que des normes de soins buccodentaires soient adoptées dans les établissements de soins de longue durée :

- un professionnel de la santé dûment formé et agréé doit faire une évaluation de la santé buccodentaire de tout résident au moment de son admission et ensuite à chaque année
- dès que possible après l'admission, tout résident doit être vu par un dentiste, qui fera un examen, posera un diagnostic et planifiera tout traitement
- un plan de soins buccodentaires quotidiens doit être mis en pratique par du personnel dûment formé
- les centres doivent avoir des installations adéquates pour qu'une équipe dentaire puisse y offrir les soins buccodentaires nécessaires.

L'ADC se réjouit que l'ébauche de **normes nationales en matière de soins de longue durée** publiée par l'Organisation de normes en santé fasse mention de la santé buccodentaire, notamment de l'importance d'une évaluation de la santé buccodentaire à l'admission et la garantie d'un accès à des fournisseurs externes de soins dentaires.

L'ADC a recommandé que ces normes soient encore renforcées pour inclure :

- la mise en œuvre d'un plan de soins buccodentaires préventifs quotidiens par un personnel dûment formé
- des installations, du matériel et des outils appropriés dans les centres pour que des soins dentaires de base puissent y être prodigués.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre..*

**L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.**

**Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :**

**Michel Breau,**  
Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance  
Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553

# RENFORCER LES EFFECTIFS EN ASSISTANCE DENTAIRE PROFESSIONNELLE DE DEMAIN

L'Association dentaire canadienne (ADC) s'est associée à l'Association canadienne des assistantes dentaires pour soumettre un projet baptisé *Building the Professional Dental Assisting Workforce of the Future* au Programme d'appui aux solutions sectorielles pour la main-d'œuvre d'Emploi et Développement social Canada.

Ce projet abordera les nombreux facteurs influençant le recrutement et le maintien en poste des assistantes dentaires dans l'optique de veiller à ce que leur nombre soit suffisant dans l'avenir pour arriver à répondre adéquatement aux besoins dentaires de la population canadienne.

Une demande de financement à hauteur de 1,5 million de dollars a été déposée auprès du gouvernement fédéral pour :

1. élargir le projet pilote de l'ADC sur la santé mentale et le bien-être qui a été élaboré à partir de la plateforme L'Esprit au travail de la Commission de la santé mentale du Canada en vue d'en faire profiter tout le personnel des cabinets dentaires
2. concevoir et offrir une formation en ressources pour les dentistes et les gestionnaires des cabinets dentaires
3. élaborer un programme certifié d'études en ligne en assistance dentaire afin d'améliorer l'accès à la formation dans ce domaine, en particulier pour les personnes qui vivent en région rurale ou éloignée ou qui font déjà partie du personnel non formé du secteur dentaire
4. concevoir un plan d'action pour favoriser la mobilité interprovinciale des assistantes dentaires
5. élaborer un plan d'action pour attirer et former les personnes immigrantes au travail d'assistance dentaire.



*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

**L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole national de la profession dentaire, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée.**

**Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :**

**Michel Breau**

**Responsable des efforts de sensibilisation et de la gouvernance**

**Association dentaire canadienne  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553**

## Renforcer les effectifs en assistance dentaire professionnelle de demain

L'ADC espère que ce projet :

- équippa les milieux de travail pour composer avec le stress et les troubles de santé mentale
- dotera le personnel dentaire des outils et des connaissances nécessaires pour recruter et maintenir en poste des assistantes dentaires dans un marché concurrentiel
- accroîtra la capacité du Canada à former de nouvelles assistantes dentaires agréées
- permettra de bien comprendre comment améliorer la mobilité interprovinciale des assistantes dentaires et comment intégrer les nouveaux arrivants et d'autres groupes méritant l'équité au travail parmi les effectifs en assistance dentaire.



ASSOCIATION  
DENTAIRE  
CANADIENNE

---

*L'ADC est une fédération des associations dentaires provinciales et territoriales du Canada. Elle représente plus de 21 000 dentistes d'un océan à l'autre.*

---

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre :

**Michel Breau**

**Responsable des efforts  
de sensibilisation  
et de la gouvernance**

**Association dentaire canadienne**  
mbreau@cda-adc.ca  
613-291-9553